



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-sixième session

Genève, 17-19 juin 2015

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire

**Collecte des données, évolution méthodologique
et harmonisation des statistiques des transports**

Questionnaire commun

Questionnaire sur le transport routier

Note du secrétariat

I. Mandat

Le présent document est soumis conformément aux activités et résultats escomptés dans le module 13: Statistiques des transports, paragraphe 13.1, du programme de travail pour 2014-2015 (ECE/TRANS/240, par. 100, et ECE/TRANS/2014/23) adopté par le Comité des transports intérieurs le 27 février 2014.



II. Transport routier

A. Infrastructures

Autoroutes		
100	Autoroutes – Total	Longueur au 31.12 (km)
Autres routes		
200	Autres routes – Total	Longueur au 31.12 (km)
Selon la catégorie		
211	Routes nationales	Longueur au 31.12 (km)
212	Routes départementales	Longueur au 31.12 (km)
213	Routes communales	Longueur au 31.12 (km)
Selon la localisation (en/hors agglomération)		
214	En agglomération	Longueur au 31.12 (km)
215	Hors agglomération	Longueur au 31.12 (km)
Selon le revêtement		
216	Routes à revêtement en dur	Longueur au 31.12 (km)
217	Routes non revêtues	Longueur au 31.12 (km)
Routes E		
300	Routes E – Total	Longueur au 31.12 (km)

B. Matériel de transport (chaque véhicule ne doit être compté qu'une seule fois)

Véhicules routiers affectés au transport de personnes, immatriculés dans le pays

Cyclomoteurs		
---------------------	--	--

100	Cyclomoteurs – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
------------	-----------------------------	-------------------------------

Selon le mode de propulsion

111	Essence	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---------	-------------------------------

112	Autres	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--------	-------------------------------

Motocycles		
-------------------	--	--

200	Motocycles – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
------------	---------------------------	-------------------------------

Selon la cylindrée du moteur

211	125 cc ou moins	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-----------------	-------------------------------

212	Plus de 125 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	----------------	-------------------------------

Selon le mode de propulsion

213	Essence	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---------	-------------------------------

214	Autres	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--------	-------------------------------

Voitures particulières		
-------------------------------	--	--

300	Voitures particulières – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
------------	---------------------------------------	-------------------------------

Selon l'âge

311	≤2 ans	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--------	-------------------------------

312	2 ≥ 5 ans	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-----------	-------------------------------

313	5 ≥ 10 ans	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------	-------------------------------

314	10 ≥ 20 ans	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------	-------------------------------

315	>20 ans	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---------	-------------------------------

Selon le poids à vide

316	Jusqu'à 999 kg	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	----------------	-------------------------------

317	1 000 kg-1 249 kg	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------------	-------------------------------

318	1 250 kg-1 499 kg	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------------	-------------------------------

319	Plus de 1 500 kg	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------------	-------------------------------

Voitures particulières (suite)

Voitures particulières à moteur à essence

320	Essence – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-----------------	-------------------------------

Selon le mode de propulsion

321	Essence	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---------	-------------------------------

322	Hybride essence-électrique (indiquer dans une note de bas de page si les véhicules hybrides rechargeables sont compris)	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---	-------------------------------

323	Hybride essence-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---	-------------------------------

Selon la cylindrée du moteur

334	Jusqu'à 1 399 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------------	-------------------------------

335	1 400 cc-1 999 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------------	-------------------------------

336	2 000 cc et plus	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------------	-------------------------------

Voitures particulières à moteur diesel

330	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	----------------	-------------------------------

Selon le mode de propulsion

331	Diesel	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--------	-------------------------------

332	Hybride diesel-électrique (indiquer dans une note de bas de page si les véhicules hybrides rechargeables sont compris)	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--	-------------------------------

333	Hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--	-------------------------------

Selon la cylindrée du moteur

334	Jusqu'à 1 399 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------------	-------------------------------

335	1 400 cc-1 999 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------------	-------------------------------

336	2 000 cc et plus	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------------	-------------------------------

Voitures particulières à moteur utilisant un autre carburant

340	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---------------------------	-------------------------------

341	Électricité seule	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------------	-------------------------------

342	Gaz naturel - gaz naturel comprimé (GNC) ou gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--	-------------------------------

343	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------------------------	-------------------------------

344	Hydrogène et pile à combustible	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	---------------------------------	-------------------------------

345	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------	-------------------------------

346	Agrogazole	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	------------	-------------------------------

347	Bicarburant	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	-------------	-------------------------------

348	Autres	Nombre au 31.12 (en milliers)
-----	--------	-------------------------------

Autocars, autobus et trolleybus
--

400	Autocars, autobus et trolleybus – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le type	
411	Autocars	Nombre au 31.12 (unités)
412	Autobus	Nombre au 31.12 (unités)
413	Trolleybus	Nombre au 31.12 (unités)
414	Minibus et mini-autocars	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon l'âge	
415	≤2 ans	Nombre au 31.12 (unités)
416	2 ≥ 5 ans	Nombre au 31.12 (unités)
417	5 ≥ 10 ans	Nombre au 31.12 (unités)
418	10 ≥ 20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
419	>20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
	Autocars, mini-autocars, autobus et minibus à moteur à essence	
420	Essence – Total (y compris les véhicules hybrides)	Nombre au 31.12 (unités)
	Autocars, mini-autocars, autobus et minibus à moteur diesel	
430	Diesel – Total (y compris les véhicules hybrides)	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
431	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
432	Hybride diesel-électrique (indiquer dans une note de bas de page si les véhicules hybrides rechargeables sont compris)	Nombre au 31.12 (unités)
433	Hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
	Autocars, mini-autocars, autobus, minibus et trolleybus à moteur utilisant un autre carburant	
440	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
441	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
442	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
443	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
444	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
445	Hydrogène et pile à combustible	Nombre au 31.12 (unités)
446	Autres	Nombre au 31.12 (unités)

Autocars, autobus et trolleybus (*suite*)

Autocars, mini-autocars, autobus, minibus et trolleybus – Nombre de places assises

450	Nombre de places assises – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-----	----------------------------------	--------------------------

Tramways

500	Tramways – Total	Nombre de places assises au 31.12 (unités)
-----	------------------	---

C. Véhicules routiers affectés au transport de marchandises et tracteurs routiers, immatriculés dans le pays

Véhicules routiers légers (camions jusqu'à 3 500 kg)		
100	Véhicules routiers légers – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon l'âge	
111	≤2 ans	Nombre au 31.12 (unités)
112	2 ≥ 5 ans	Nombre au 31.12 (unités)
113	5 ≥ 10 ans	Nombre au 31.12 (unités)
114	10 ≥ 20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
115	>20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
	Véhicules routiers légers à moteur à essence	
120	Essence – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
121	Essence	Nombre au 31.12 (unités)
122	Hybride essence-électrique et hybride essence-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
	Véhicules routiers légers à moteur diesel	
130	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
131	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
132	Hybride diesel-électrique et hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
	Véhicules routiers légers à moteur utilisant un autre carburant	
140	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
141	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
142	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
143	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
144	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
145	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (unités)
146	Agrogazole	Nombre au 31.12 (unités)
147	Autres	Nombre au 31.12 (unités)

Véhicules routiers légers (camions jusqu'à 3 500 kg) (suite)

Camions (à l'exception des véhicules routiers légers)		
200	Camions (à l'exception des véhicules routiers légers) – Total	Nombre au 31.12 (unités)
Selon l'âge		
211	≤2 ans	Nombre au 31.12 (unités)
212	2 ≥ 5 ans	Nombre au 31.12 (unités)
213	5 ≥ 10 ans	Nombre au 31.12 (unités)
214	10 ≥ 20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
215	>20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le poids total en charge maximal admissible		
216	3 501 kg-7 500 kg	Nombre au 31.12 (unités)
217	7 501 kg-12 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
218	12 001 kg-40 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
219	Plus de 40 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
Camions (à l'exception des véhicules routiers légers) à moteur à essence		
220	Essence – Total	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le mode de propulsion		
221	Essence	Nombre au 31.12 (unités)
222	Hybride essence-électrique et hybride essence-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
Camions (à l'exception des véhicules routiers légers) à moteur diesel		
230	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le mode de propulsion		
231	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
232	Hybride diesel-électrique et hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
Camions (à l'exception des véhicules routiers légers) à moteur utilisant un autre carburant		
240	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le mode de propulsion		
241	Électrique seule	Nombre au 31.12 (unités)
242	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
243	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
244	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
245	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (unités)

Véhicules routiers légers (camions jusqu'à 3 500 kg) (suite)

246	Agrogazole	Nombre au 31.12 (unités)
247	Autres	Nombre au 31.12 (unités)
Charge utile des véhicules routiers légers et des camions au 31.12 (en milliers de tonnes)		
250	Charge utile des camions (y compris les véhicules routiers légers) – Total	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
Selon le poids total en charge maximal admissible		
251	Jusqu'à 3 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
252	3 501 kg-7 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
253	7 501 kg-12 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
254	12 001 kg-40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
255	Plus de 40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Tracteurs routiers

300	Tracteurs routiers – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon l'âge	
311	≤2 ans	Nombre au 31.12 (unités)
312	2 ≥ 5 ans	Nombre au 31.12 (unités)
313	5 ≥ 10 ans	Nombre au 31.12 (unités)
314	10 ≥ 20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
315	>20 ans	Nombre au 31.12 (unités)
	Tracteurs routiers à moteur à essence	
320	Essence – Total (y compris les véhicules hybrides)	Nombre au 31.12 (unités)
	Tracteurs routiers à moteur à essence	
330	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
331	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
332	Hybride diesel-électrique et hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
	Tracteurs routiers à moteur utilisant un autre carburant	
340	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
341	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
342	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
343	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
344	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
345	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (unités)
346	Agrogazole	Nombre au 31.12 (unités)
347	Autres	Nombre au 31.12 (unités)

Semi-remorques

400	Semi-remorques – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le poids total en charge maximal admissible	
411	Jusqu'à 20 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
412	20 000 kg-30 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
413	30 000 kg-40 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
414	Plus de 40 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)	
420	Charge utile des semi-remorques – Total	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
	Selon le poids total en charge maximal admissible	
421	Jusqu'à 20 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
422	20 001 kg-30 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
423	30 001 kg-40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
424	Plus de 40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Remorques

500	Remorques – Total	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le poids total en charge maximal admissible		
511	Jusqu'à 750 kg	Nombre au 31.12 (unités)
512	751 kg-3 500 kg	Nombre au 31.12 (unités)
513	3 501 kg-10 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
514	Plus de 10 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)		
520	Charge utile des remorques – Total	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
Selon le poids total en charge maximal admissible		
521	Jusqu'à 750 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
522	751 kg-3 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
523	3 501 kg-10 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
524	Plus de 10 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Véhicules routiers spéciaux

600	Véhicules routiers spéciaux – Total	Nombre au 31.12 (unités)
------------	--	--------------------------

D. Nouvelles immatriculations de véhicules routiers affectés au transport de personnes

Nouveaux cyclomoteurs

100	Nouveaux cyclomoteurs – Total	Nombre au 31.12
Selon le mode de propulsion		
111	Essence	Nombre au 31.12
112	Autres	Nombre au 31.12

Nouveaux motocycles

200	Nouveaux motocycles – Total	Nombre au 31.12
	Selon la cylindrée du moteur	
211	125 cc ou moins	Nombre au 31.12
212	Plus de 125 cc	Nombre au 31.12
	Selon le mode de propulsion	
213	Essence	Nombre au 31.12
214	Autres	Nombre au 31.12

Nouvelles voitures particulières

300	Nouvelles voitures particulières – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le poids à vide	
311	Jusqu'à 999 kg	Nombre au 31.12 (unités)
312	1 000 kg-1 249 kg	Nombre au 31.12 (unités)
313	1 250 kg-1 499 kg	Nombre au 31.12 (unités)
314	Plus de 1 500 kg	Nombre au 31.12 (unités)
	Nouvelles voitures particulières à moteur à essence	
320	Essence – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
	Selon le mode de propulsion	
321	Essence	Nombre au 31.12 (en milliers)
322	Hybride essence-électrique	Nombre au 31.12 (en milliers)
323	Hybride essence-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (en milliers)
	Selon la cylindrée du moteur	
324	Jusqu'à 1 399 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
325	1 400 cc-1 999 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
326	2 000 cc et plus	Nombre au 31.12 (en milliers)

Nouvelles voitures particulières (suite)

Nouvelles voitures particulières à moteur diesel		
330	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
Selon le mode de propulsion		
331	Diesel	Nombre au 31.12 (en milliers)
332	Hybride diesel-électrique (indiquer dans une note de bas de page si les véhicules hybrides rechargeables sont compris)	Nombre au 31.12 (en milliers)
333	Hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (en milliers)
Selon la cylindrée du moteur		
334	Jusqu'à 1 399 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
335	1 400 cc-1 999 cc	Nombre au 31.12 (en milliers)
336	2 000 cc et plus	Nombre au 31.12 (en milliers)
Nouvelles voitures particulières à moteur utilisant un autre carburant		
340	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (en milliers)
Selon le mode de propulsion		
341	Électricité seule	Nombre au 31.12 (en milliers)
342	Gaz naturel – gaz naturel comprimé (GNC) ou gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (en milliers)
343	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (en milliers)
344	Hydrogène et pile à combustible	Nombre au 31.12 (en milliers)
345	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (en milliers)
346	Agrogazole	Nombre au 31.12 (en milliers)
347	Bicarburant	Nombre au 31.12 (en milliers)
348	Autres	Nombre au 31.12 (en milliers)

Nouveaux autocars, autobus et trolleybus		
400	Nouveaux autocars, autobus et trolleybus – Total	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le type		
411	Nouveaux autocars	Nombre au 31.12 (unités)
412	Nouveaux autobus	Nombre au 31.12 (unités)
413	Nouveaux trolleybus	Nombre au 31.12 (unités)
414	Nouveaux minibus et mini-autocars	Nombre au 31.12 (unités)
Nouveaux autocars, mini-autocars, autobus et minibus à moteur à essence		
420	Essence – Total (y compris les véhicules hybrides)	Nombre au 31.12 (unités)
Nouveaux autocars, mini-autocars, autobus et minibus à moteur diesel		
430	Diesel – Total (y compris les véhicules hybrides)	Nombre au 31.12 (unités)
Selon le mode de propulsion		
431	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
432	Hybride diesel-électrique	Nombre au 31.12 (unités)
433	Hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
Nouveaux autocars, mini-autocars, autobus et minibus à moteur utilisant un autre carburant		
Selon le mode de propulsion		
440	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
441	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
442	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
443	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
444	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
445	Hydrogène et pile à combustible	Nombre au 31.12 (unités)
446	Autres	Nombre au 31.12 (unités)
Nouveaux autocars, mini-autocars, autobus et minibus – Nombre de places assises		
450	Nombre de places assises – Total	Nombre de places assises (unités)
Nouveaux tramways		
500	Nouveaux tramways – Total	Nombre au 31.12 (unités)

E. Nouveaux véhicules routiers affectés au transport de marchandises et tracteurs routiers

Nouveaux véhicules routiers légers (camions jusqu'à 3 500 kg)

600	Nouveaux véhicules routiers légers – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Nouveaux véhicules routiers légers à moteur à essence	
610	Essence – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
611	Essence	Nombre au 31.12 (unités)
612	Hybride essence-électrique et hybride essence-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
	Nouveaux véhicules routiers légers à moteur diesel	
620	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
621	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
622	Hybride diesel-électrique et hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
	Nouveaux véhicules routiers légers à moteur utilisant un autre carburant	
630	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le mode de propulsion	
631	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
632	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
633	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
634	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
635	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (unités)
636	Agrogazole	Nombre au 31.12 (unités)
637	Autres	Nombre au 31.12 (unités)
	Nouveaux camions (à l'exception des véhicules routiers légers)	
700	Nouveaux camions (à l'exception des véhicules routiers légers) – Total	Nombre au 31.12 (unités)
	Selon le poids total en charge maximal admissible	
711	3 501 kg-7 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
712	7 501 kg-12 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Nouveaux véhicules routiers légers (camions jusqu'à 3 500 kg) (suite)
--

713	12 001 kg-40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
714	Plus de 40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Nouveaux camions (à l'exception des véhicules routiers légers) à moteur à essence		
--	--	--

720	Essence – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-----	-----------------	--------------------------

Selon le mode de propulsion		
------------------------------------	--	--

721	Essence	Nombre au 31.12 (unités)
722	Hybride essence-électrique et hybride essence-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)

Nouveaux camions (à l'exception des véhicules routiers légers) à moteur diesel		
---	--	--

730	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-----	----------------	--------------------------

Selon le mode de propulsion		
------------------------------------	--	--

731	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
732	Hybride diesel-électrique et hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)

Nouveaux camions (à l'exception des véhicules routiers légers) à moteur utilisant un autre carburant		
---	--	--

740	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-----	---------------------------	--------------------------

Selon le mode de propulsion		
------------------------------------	--	--

741	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
742	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
743	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
744	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
745	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (unités)
746	Agrogazole	Nombre au 31.12 (unités)
747	Autres	Nombre au 31.12 (unités)
750	Charge utile de tous les nouveaux camions (y compris les véhicules routiers légers) – Total	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Selon le poids total en charge maximal admissible		
--	--	--

751	Jusqu'à 3 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
752	3 501 kg-7 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
753	7 501 kg-12 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Nouveaux véhicules routiers légers (camions jusqu'à 3 500 kg) (suite)

754	12 001 kg-40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
755	Plus de 40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Nouveaux tracteurs routiers

800	Nouveaux tracteurs routiers – Total	Nombre au 31.12 (unités)
------------	--	--------------------------

Nouveaux tracteurs routiers à moteur à essence		
---	--	--

810	Essence – Total (y compris les véhicules hybrides)	Nombre au 31.12 (unités)
-----	--	--------------------------

Nouveaux tracteurs routiers à moteur diesel		
--	--	--

820	Diesel – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-----	----------------	--------------------------

Selon le mode de propulsion		
------------------------------------	--	--

821	Diesel	Nombre au 31.12 (unités)
-----	--------	--------------------------

822	Hybride diesel-électrique et hybride diesel-électrique rechargeable	Nombre au 31.12 (unités)
-----	---	--------------------------

Nouveaux tracteurs routiers à moteur utilisant un autre carburant		
--	--	--

830	Autres carburants – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-----	---------------------------	--------------------------

Selon le mode de propulsion		
------------------------------------	--	--

831	Électricité seule	Nombre au 31.12 (unités)
-----	-------------------	--------------------------

832	Gaz naturel comprimé (GNC)	Nombre au 31.12 (unités)
-----	----------------------------	--------------------------

833	Gaz naturel liquéfié (GNL)	Nombre au 31.12 (unités)
-----	----------------------------	--------------------------

834	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Nombre au 31.12 (unités)
-----	-------------------------------	--------------------------

835	Agroéthanol	Nombre au 31.12 (unités)
-----	-------------	--------------------------

836	Agrogazole	Nombre au 31.12 (unités)
-----	------------	--------------------------

837	Autres	Nombre au 31.12 (unités)
-----	--------	--------------------------

Nouveaux semi-remorques

900	Nouveaux semi-remorques – Total	Nombre au 31.12 (unités)
------------	--	--------------------------

Selon le poids total en charge maximal admissible		
--	--	--

911	Jusqu'à 20 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
-----	-------------------	--------------------------

912	20 001 kg-30 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
-----	---------------------	--------------------------

913	30 001 kg-40 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
-----	---------------------	--------------------------

914	Plus de 40 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
-----	-------------------	--------------------------

Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)		
--	--	--

920	Charge utile des nouveaux semi-remorques – Total	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
-----	--	--

Nouveaux semi-remorques (suite)
--

Selon le poids total en charge maximal admissible
--

921	Jusqu'à 20 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
922	20 001 kg-30 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
923	30 001 kg-40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
924	Plus de 40 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Nouvelles remorques

1000	Nouvelles remorques – Total	Nombre au 31.12 (unités)
-------------	------------------------------------	--------------------------

Selon le poids total en charge maximal admissible
--

1011	Jusqu'à 750 kg	Nombre au 31.12 (unités)
1012	751 kg-3 500 kg	Nombre au 31.12 (unités)
1013	3 501 kg-10 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)
1014	Plus de 10 000 kg	Nombre au 31.12 (unités)

Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
--

1020	Charge utile des nouvelles remorques – Total	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
------	--	--

Selon le poids total en charge maximal admissible
--

1021	Jusqu'à 750 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
1022	751 kg-3 500 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
1023	3 501 kg-10 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)
1024	Plus de 10 000 kg	Charge utile au 31.12 (en milliers de tonnes)

Nouveaux véhicules routiers spéciaux

1100	Nouveaux véhicules routiers spéciaux – Total	Nombre au 31.12 (unités)
------	--	--------------------------

Entreprises, performance économique et emploi

Dépenses d'investissement en véhicules de transport routier et d'entretien de ceux-ci dans les entreprises de transport routier de marchandises
--

100	Dépenses en véhicules de transport routier – Total	(en millions d'unités de la monnaie nationale; prix courants)
Selon la nature des dépenses		
111	Investissement en véhicules de transport routier	(en millions d'unités de la monnaie nationale; prix courants)
112	Entretien des véhicules de transport routier	(en millions d'unités de la monnaie nationale; prix courants)

Dépenses d'investissement en infrastructures routières et d'entretien de celles-ci

120	Dépenses en infrastructures routières – Total	(en millions d'unités de la monnaie nationale; prix courants)
121	Investissement en infrastructures routières	(en millions d'unités de la monnaie nationale; prix courants)
122	Entretien des infrastructures routières	(en millions d'unités de la monnaie nationale; prix courants)

Trafic

Mouvements des véhicules automobiles sur le territoire national (tous les véhicules, quel que soit leur pays d'immatriculation) (kilomètres sur le territoire du pays concerné)
--

100	Tous les mouvements de véhicules – Total	Véhicule-kilomètres (en millions)
Selon le type de véhicule		
111	Motocycles	Véhicule-kilomètres (en millions)
112	Voitures particulières	Véhicule-kilomètres (en millions)
113	Autocars, mini-autocars, autobus, minibus et trolleybus	Véhicule-kilomètres (en millions)
114	Camions (y compris les véhicules routiers légers) et tracteurs routiers	Véhicule-kilomètres (en millions)

Mouvements des véhicules automobiles sur le territoire national (véhicules immatriculés dans le pays concerné) (kilomètres sur le territoire du pays concerné)

200	Mouvements des véhicules immatriculés dans le pays – Total	Véhicule-kilomètres (en millions)
Selon le type de véhicule		
211	Motocycles	Véhicule-kilomètres (en millions)
212	Voitures particulières	Véhicule-kilomètres (en millions)
213	Autocars, mini-autocars, autobus, minibus et trolleybus	Véhicule-kilomètres (en millions)
214	Camions (y compris les véhicules routiers légers) et tracteurs routiers	Véhicule-kilomètres (en millions)

F. Mesure du transport

Transport de voyageurs sur le territoire national (véhicules immatriculés dans le pays concerné) (kilomètres sur le territoire du pays concerné)

100	Transport de voyageurs – Total	Voyageur-kilomètres (en millions)
Selon le type de véhicule		
111	Motocycles	Voyageur-kilomètres (en millions)
112	Voitures particulières	Voyageur-kilomètres (en millions)
113	Autocars, mini-autocars, autobus, minibus et trolleybus	Voyageur-kilomètres (en millions)

Transport de marchandises (véhicules immatriculés dans le pays concerné)

200	Transport de marchandises – Total	Tonnes transportées (en milliers)
Selon le type d'opération		
211	Transport pour compte d'autrui	Tonnes transportées (en milliers)
212	Transport pour compte propre	Tonnes transportées (en milliers)
Selon le type de transport		
213	Transport national	Tonnes transportées (en milliers)
214	Transport international chargé sur le territoire du pays concerné	Tonnes transportées (en milliers)
215	Transport international déchargé sur le territoire du pays concerné	Tonnes transportées (en milliers)
216	Transport effectué par des tiers	Tonnes transportées (en milliers)
217	Cabotage routier	Tonnes transportées (en milliers)

Transport de voyageurs sur le territoire national (véhicules immatriculés dans le pays concerné) (kilomètres sur le territoire du pays concerné) (suite)

Selon le poids total en charge maximal admissible du véhicule routier affectés au transport de marchandises		
218	Jusqu'à 3 500 kg	Tonnes transportées (en milliers)
219	3 501 kg-7 500 kg	Tonnes transportées (en milliers)
220	7 501 kg-12 000 kg	Tonnes transportées (en milliers)
221	12 001 kg-40 000 kg	Tonnes transportées (en milliers)
222	Plus de 40 000 kg	Tonnes transportées (en milliers)
Transport de marchandise (tonnes-kilomètres)		
230	Transport de marchandises – Total	Tonnes-kilomètres (en millions)
Selon le type d'opération		
231	Transport pour compte d'autrui	Tonnes-kilomètres (en millions)
232	Transport pour compte propre	Tonnes-kilomètres (en millions)
Selon le type de transport		
233	Transport national	Tonnes-kilomètres (en millions)
234	Transport international chargé sur le territoire du pays concerné	Tonnes-kilomètres (en millions)
235	Transport international déchargé sur le territoire du pays concerné	Tonnes-kilomètres (en millions)
236	Transport effectué par des tiers	Tonnes-kilomètres (en millions)
237	Cabotage routier	Tonnes-kilomètres (en millions)
Selon le poids total en charge maximal admissible du véhicule routier affectés au transport de marchandises		
238	Jusqu'à 3 500 kg	Tonnes-kilomètres (en millions)
239	3 501 kg-7 500 kg	Tonnes-kilomètres (en millions)
240	7 501 kg-12 000 kg	Tonnes-kilomètres (en millions)
241	12 001 kg-40 000 kg	Tonnes-kilomètres (en millions)
242	Plus de 40 000 kg	Tonnes-kilomètres (en millions)